EVÉNEMENTS - FESTIVITÉS, TOURISME

Le 14 juillet 2022 : célébration d'exception sur Uzès

Chaque année, Uzès célèbre la fête nationale. Depuis deux ans des festivités amplifiées viennent compléter le traditionnel feu d'artifice. Le Comité des fêtes d'Uzès propose un programme inédit sur la ville, un retour dans l'histoire. Emotions garanties !

Publié le 12 juillet 2022

Défilé sur Uzès du 14 juillet 2021. Photo d'archives

A l'occasion de la fête nationale, l'heure est à la célébration sur Uzès. La foire aux antiquités et à la brocante marque sa 27e édition avec près de 100 exposants présents sur les deux jours, les 13 et 14 juillet 2022. Les amateurs de chine et d'objets de valeurs seront comblés par la qualité et la diversité des objets proposés, sur plusieurs périodes.

Le Comité des fêtes d'Uzès ajoute une nouvelle animation pour ce 14 juillet. La ville est plongée, le temps d'une journée, dans un décor des années 1945, au moment de la Libération avec la reconstitution d'un camp militaire de la Seconde guerre mondiale sur l'esplanade de 10h à 18h.

Cette immersion dans le passé présente de réelles conditions de vie des soldats ayant marquées l'Histoire. Pour rendre cette mise en scène encore plus vivante, il est à souligner la présence de Juliette Druinot, ambulancière engagée pendant 18 ans et présente dans l'opération Dragoon, débarquement de Provence du 15 août 1944 à Cavalaire au sein du bataillon médical. Elle racontera son histoire, son investissement aux côtés de ses camarades, l'importance de son action par ses récits.

Affiche du 14 juillet 2022
à Uzès

Le 14 juillet à Uzès

- **de 10h à 18h :** reconstitution d'un campement U.S et scène avec la chanteuse "Madeeson" sur l'Esplanade ;
- **11h :** défilé du 14 Juillet, véhicules militaires de la Seconde guerre mondiale, anciens véhicules de sapeurs pompiers, fanfare, majorettes, et les pompiers d'Uzès sur le boulevard ;
- **21h30 :** bal avec l'orchestre "Les M&M'S" et buvette du comité des fêtes d'Uzès sur la place du marché aux fleurs, sur l'esplanade.
- **22h30 :** feu d'artifice au stade Rancel.

Le feu d'artifice est autorisé dans la mesure où il est réalisé dans le cadre de "...l'utilisation d'artifices de divertissement demeurant autorisés pendant cette période pour les professionnels titulaires de certificat de qualification" par Madame la Préfète (arrêté préfectoral n°30-2022-192-0001 réglementant temporairement la distribution et la vente au détail d'artifices de divertissement...).

MAIRIE D'UZÈS
Adresse postale : BP 71103 - 30701 Uzès cedex
Deux entrées possibles :
1, place du Duché
1, place Albert 1er
30700 Uzès
Tél. : +33 (0)4 66 03 48 48

HORAIRES:
Lun - Jeu : 8h > 12h, 13h30 > 16h45

Ven : 8h > 12h, 13h30 > 16h15
1er et 3e Sam : 8h > 12h (Etat civil)